

RENCONTRE DU 1^{er} FÉVRIER 2022

PROCÈS-VERBAL

Procès-verbal de la séance ordinaire du comité de parents du 1^{er} février 2022, à 19 h, à distance, à laquelle étaient présents :

PRÉSENCES

| Établissement | Représentant(e)s | Substituts |
|---|--------------------------|-------------------|
| Comité EHDAA | Mélissa Larose | |
| Académie les Estacades | Christiane Cossette | |
| École alternative Freinet de Trois-Rivières | | Émilie Lefrançois |
| École Ami-Joie-et-des-Grès | | Nancy Bibeau |
| École aux Deux-Étangs | Isabelle Beauchesne-Côté | |
| École Belle-Vallée | Ménaïk Bleau | |
| École Cardinal-Roy | Philippe Picard | |
| École Chavigny | Julie Saulnier | |
| École Curé-Chamberland | Mélanie Paquette | |
| École de l'Envolée | | Anne Pellerin |
| École de musique Jacques-Héту | Catherine Lampron | |
| École des Bâtisseurs | Marie-France Crête | |
| École des Champs-et-Marées | Anie Arsenault | Katrine Venne |
| École du Bois-Joli | Sarah Bourdages | |
| École intégrée des Forges | Geneviève Allard | |
| École Lavolette | Catherine Blais | |
| École le Tremplin | Marie-Eve Martel | |
| École les Terrasses | | Justine Henry |
| École Louis-de-France | Georges Félix Cantave | |
| École Madeleine-De Verchères | Sabrina Girard | |
| École Marguerite-Bourgeois | | Manon Ricard |
| École Marie-Leneuf | Maria Lira | Mélissa Larose |
| École Notre-Dame-du-Rosaire | Audrey Allard | |
| École primaire de Louiseville | David Lafrance | |
| École primaire de l'Académie-Sportive | Kathleen Dubé | |
| EPEI – Secteur centre | Cindy Champagne | |
| EPEI – Secteur-Est | Valérie Lupien | |

| Établissement | Représentant(e)s | Substituts |
|--------------------------------|--------------------|--------------|
| École Richelieu | Serge Simard | |
| École Saint-François-d'Assise | Jessica Germain | |
| École Saint-Philippe | Mélissa Jalbert | |
| École Saint-Pie-X | Catherine Gosselin | Fanny Zuniga |
| École secondaire des Pionniers | | Fanny Zuniga |
| École secondaire l'Escale | Daniel Lamer | |

ABSENCES

| Établissement |
|---------------------------------|
| Collège de l'Horizon |
| École de la Solidarité |
| École de la Source |
| École de Pointe-du-Lac |
| École de Yamachiche-Saint-Léon |
| École Dollard |
| École du Versant-de-la-Batiscan |
| École Jacques-Buteux |
| École Mond'Ami |
| École Saint-Paul |

1. MOT DE BIENVENUE

Madame Julie Saulnier, présidente, souhaite la bienvenue à tous les représentants et les remercie de leur présence. Elle prend deux minutes pour souhaiter une bonne année à tous.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le quorum est constaté.

3. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Mot de bienvenue
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Calendrier scolaire 2023-2024 – Lancement de consultation
Mme Sophie Houle, directrice des Services éducatifs
 - 4.1 Lancement de consultation 2023-2024
 - 4.2 Modifications au calendrier scolaire 2022-2023

5. Règlements généraux des services de garde – Lancement de consultation
Mme Isabelle Nicol, directrice et responsable du dossier
6. Visite de Lyne Deschamps (RCPAQ)
7. Processus de désignation – découpage des cinq districts
8. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021
9. Suivi du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021
10. Mot de la présidente et correspondance
11. Rapports :
 - 10.1 du trésorier
 - 10.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire
 - 10.3 de la représentante du comité EHDAA
 - 10.4 du responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>
 - 10.5 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel, révision d'une décision)
 - 10.6 Comité calendrier
 - 10.7 Comité service de garde
 - 10.8 Comité accueil et intégration
12. Tour de table des représentants
13. Affaires nouvelles :
 - 13.1
 - 13.2
 - 13.3
14. Levée de l'assemblée

CP-010221-01 IL EST PROPOSÉ PAR MÉLANIE PAQUETTE

Que l'ordre du jour de la présente assemblée soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

RETOUR SUR LES QUESTIONNEMENTS DES PARENTS – CONCERNANT LE BILAN DU PLAN DE LUTTE À L'INTIMIDATION

Une demande avait été faite en décembre à savoir si on pouvait pousser plus loin l'analyse des différents types (race, orientation sexuelle ou autre) d'élèves victimes d'intimidation.

Réponse de madame Houle :

Il serait vraiment intéressant de suivre les données de ces types d'élèves, mais le modèle de notre questionnaire n'est pas adapté pour faire cette analyse. Nous ne les recensons pas, mais les intervenants ont la formation et les outils nécessaires pour faire le suivi auprès des élèves. Les différents acteurs intervenant avec les élèves veulent davantage mettre le temps sur les interventions.

4. CALENDRIER SCOLAIRE 2023-2024 – LANCEMENT DE CONSULTATION

Mme Sophie Houle, directrice des Services éducatifs.

4.1 Lancement de consultation 2023-2024

Cette année, deux propositions de calendrier scolaire :

- Un calendrier régulier sur lequel les parents doivent se pencher et peuvent apporter des modifications.
- Le deuxième calendrier est un calendrier où les journées pédagogiques sont attirées à différents secteurs du Centre de services scolaire. Cette structure permettrait aux conseillers pédagogiques (qui sont en nombre réduit) d'accompagner les équipes-écoles. La pédagogie du mois d'octobre varie d'un secteur à l'autre et la pédagogie du mois d'avril varie également par secteur. Un élément à considérer est le coût de transport des élèves. Des familles pourraient avoir des enfants dans des secteurs différents, c'est un élément à considérer. Les parents peuvent modifier les secteurs.

Le retour de consultation doit être fait au plus tard le 5 avril 2022. La position du comité de parents peut être transmise par courriel.

4.2 Modifications au calendrier scolaire 2022-2023

Le calendrier pour l'an prochain doit être modifié pour faciliter l'organisation des familles et des centres de services scolaires de la région. Nos semaines de relâche n'étaient pas les mêmes. Notre semaine de relâche serait du 27 février au 3 mars.

De plus, on déplacerait la T3 pour les élections provinciales du 3 octobre prochain.

Le retour de consultation doit être fait au plus tard le 18 février 2022, la position du comité de parents peut être transmise par courriel.

5. RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX DES SERVICES DE GARDE – LANCEMENT DE CONSULTATION

Madame Isabelle Nicol, directrice et responsable du dossier, nous présente les règlements généraux. Le retour de consultation doit être fait pour le 11 février prochain.

Un comité de techniciennes en service de garde a été mis sur pieds pour harmoniser les règles dans nos différents services de garde.

Madame Nicol nous présente les modifications aux règlements généraux.

Questions des membres du comité de parents :

- *Est-ce normal d'avoir deux facturations par mois?*

C'est peut-être en lien avec les journées pédagogiques, certains services de garde facture aux deux semaines. On veut privilégier la facture mensuelle.

- *Combien d'élèves ont été retirés des services de garde pour cause de non-entente de paiement dans les dernières années ?*

Cette situation peut arriver assez régulièrement pour certains parents. On essaie de privilégier les ententes pour aider le parent.

- *Concernant les écoles fermées pour la Covid, est-ce que les parents seront crédités?*

Oui, une partie des frais seront remboursés sur les états de compte à la fin de l'année. Le remboursement sera de 2 \$ par jour.

- *Est-ce possible d'avoir une date pour l'inscription en ligne pour le primaire?*

Oui, on va mettre une date, en mai ou en juin.

- *Pour le statut d'îneur, est-ce possible d'ajouter des journées dépannage (actuellement 5 journées dépannage)?*

La question sera transmise au comité. Il y aura vérification et ajustement.

- *La date limite d'inscription pour l'inscription varie d'un service à l'autre et est envoyée par courriel?*

Le parent doit inscrire son enfant en ligne. Si le parent dépasse la date limite, il peut y avoir des places si la limite d'élèves n'est pas atteinte.

- *Changement au niveau des collations : il n'y a pas de changement au niveau des noix et des amandes?*

Cet aspect est resté tel quel, compte tenu des allergies dans les différents milieux.

- *Les formulaires pour chacun des enfants doivent être inscrits deux fois?*

Parce que l'inscription au service de garde est indépendante de l'inscription à l'école.

L'utilisation des micro-ondes est décidée par chacun des services de garde via les conseils d'établissements.

Le comité service de garde du comité de parents pourrait planifier une rencontre avec madame Nicol pour les suivis.

6. VISITE DE LYNE DESCHAMPS (RCPAQ)

Lyne Deschamps, accompagnatrice du RCPAQ, nous présente les dernières nouvelles du RCPAQ.

- **Protecteur de l'élève : grosse modification législative en cours.**
 - Consultation terminée sur la proposition du ministre. Deux jours en commission parlementaire, le RCPAQ a représenté ses membres. Le mémoire a été monté en lien avec les réponses des parents.

- Les projets de loi ont certaines qualités :
 1. Offrir une uniformisation des outils et une équité procédurale à tous les élèves, enfants et leurs parents, fréquentant le réseau public ou privé, ainsi que ceux et celles qui ont choisi la scolarité à domicile;
 2. Instituer une rigueur dans l'analyse des plaintes et des recommandations éventuelles;
 3. Instaurer la possibilité de faire des recommandations à portée collective;
 4. Inclure les plaintes relatives à l'intimidation et à la violence.

- Améliorations à apporter :
 1. Délai avant d'apporter une décision (60 jours ouvrables);
 2. Nombre d'étapes à franchir afin d'obtenir des décisions;
 3. La capacité du réseau de répondre adéquatement aux décisions et recommandations du protecteur national de l'élève.

- Parents qui voudraient donner un coup de main s'il y a manque de personnel dans certaines écoles :

Pour la rentrée de janvier, le ministre de l'Éducation a élaboré les lignes directrices pour mettre en place un plan de contingences, puisque la rentrée devait amener son lot d'absences toutes catégories confondues. Il appartient à chaque centre de services scolaire d'assurer une présence des enfants à l'école, pour permettre la sécurité des enfants dans nos écoles.

Les écoles peuvent faire appel à des parents, il faut penser aux impacts que cela peut avoir sur vous.

Les parents pourraient être rémunérés pour les services rendus comme surveillant d'élèves. Ils seraient couverts par la CNESST.

L'article 42 de la LIP précise qu'un parent qui siège sur un CÉ ne peut pas être rémunéré par son école. Cet aspect est traité dans les capsules de la formation du ministre. Vous ne pourrez plus exercer au CÉ.

Deuxième volet, vous aidez comme bénévole, vous ne perdez pas votre siège au CÉ. Vous devez vous assurer que les bénévoles sont couverts par la police d'assurance responsabilité de votre centre de services scolaire. Il faut également vérifier si la CNESST vous couvre si un accident arrive sur le lieu du bénévolat.

Les parents qui se portent bénévoles doivent avoir une requête d'antécédents judiciaires. Regarder avec le Centre de services scolaire ce qui est offert comme formation.

Le comité de parents questionnera la secrétaire générale pour avoir des clarifications de leur part à transmettre dans les différentes écoles.

Pour les membres du conseil d'administration, ils ne peuvent pas être rémunérés par le Centre de services scolaire.

7. PROCESSUS DE DÉSIGNATION – DÉCOUPAGE DES CINQ DISTRICTS

Le travail de consultation avait été fait en 2020. Le document transmis par le Secrétariat général est tel que présenté en 2020.

En mai, on devra remplacer les deux administrateurs qui étaient sur un mandat de deux ans. Les territoires n'ont pas changé.

8. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2021

CP-010221-02 IL EST PROPOSÉ PAR AUDREY ALLARD

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2021 soit adopté en corrigeant le nom de Théâtre Parminou.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

9. SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 DÉCEMBRE 2021

- Le tableau en discussion en sous-groupe : c'est un élément que le comité de parents considèrera pour les prochaines rencontres.
- Le Théâtre Paminou souhaite venir nous rencontrer pour nous expliquer les deux pièces de théâtre mises sur pied. On pourrait offrir cette expérience aux parents du Centre de services scolaire.

CP-010221-03 IL EST PROPOSÉ PAR MÉNAIK BLEAU

Que Julie Saulnier fasse les démarches pour connaître les coûts et des dates possibles pour offrir ce type d'évènement aux parents.

- Sondage des présences : la majorité des parents souhaiteraient des rencontres qui commencent plus tôt, soit à 19 h 00.

10. MOT DE LA PRÉSIDENTE ET CORRESPONDANCE

Pas de correspondance.

Vœux de bonne année que la présidente transmet aux membres du comité de parents.

11. RAPPORTS

11.1 du trésorier

- Remboursement de frais demandés en novembre : 550.04 \$
Remboursements de frais demandés en décembre : 554.18 \$
Total des mois : 1 114.12 \$
- Nous pourrions commencer la signature des chèques et les distribuer lorsque nous serons en présentiel. Si cela pose un problème, nous en faire part pour qu'ils soient envoyés par la poste.
- Solde au compte : 5 389.44\$
- Précision aux parents : pour la conciliation bénévolat comité de parents, vous pouvez faire une demande en ce sens pour du temps de gardiennage pour la rencontre de ce soir.

11.2 d'un administrateur du CA du Centre de services scolaire

- Rencontre du CA : 15 décembre 2021.
- Critères d'admission et d'inscription des élèves du préscolaire, du primaire et du secondaire — Année scolaire 2022-2023.
- Services éducatifs dispensés dans les écoles primaires et secondaires 2022-2023.
- Renouvellement de la demande de reconnaissance d'école reconnue par le MEQ aux fins d'un projet particulier – École de musique Jacques-Héту.
- Tests rapides distribués aux élèves du primaire.
- L'installation des lecteurs de CO₂ se poursuit.
- Engagement du CSSCDR envers la Ville de Trois-Rivières pour la tenue de la finale des Jeux du Québec 2025.

11.3 d'un administrateur du CA du RCPAQ

- Pas de rencontre du CA depuis le début de l'année 2022.
- Protecteur de l'élève : dépôt du mémoire en janvier.
- Fiche Covid : a été transmise aux membres du comité de parents.
- On recherche une perle rare au RCPAQ, avis aux intéressés!

11.4 de la responsable du comité EHDAА

Pas de rencontre depuis le retour des fêtes.

11.5 du responsable du contenu Web <https://www.facebook.com/cp.csduroy/>

Rien à signaler.

11.6 d'un représentant d'un des comités (transport, culturel, révision d'une décision)

Pas de rencontre.

11.7 Comité calendrier

Les personnes devraient convenir d'une rencontre pour un retour de consultation en avril.

11.8 Comité service de garde

Les membres du comité devraient faire un retour à madame Nicol en février.

11.9 Comité accueil et intégration

Le comité n'est pas encore formé.

CP-010221-04 IL EST PROPOSÉ PAR CHRISTIANE COSSETTE

Que les rapports soient adoptés en blocs.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

12. TOUR DE TABLE DES REPRÉSENTANTS

Bons coups :

- Centre de services scolaire : communiquer aux parents les cas de Covid dans nos écoles.
- Communication la veille d'une tempête serait facilitant pour l'organisation familiale.
- Facilité pour avoir les outils technologiques au retour des Fêtes.
- Coup de chapeau à tous les enseignants du préscolaire qui ont trouvé des astuces pour garder un lien avec les tout-petits, ils ont été des plus patients.
- L'organisation des professeurs était bien pour l'horaire des cours en ligne, les jeunes se sont bien retrouvés.

13. AFFAIRES NOUVELLES

Aucune.

14. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

CP-010221-05 IL EST PROPOSÉ PAR AUDREY ALLARD QUE LA SÉANCE SOIT LEVÉE À 21 H 10.

La prochaine séance se tiendra le 8 mars 2022 à 19 h 00.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ



Présidente



Secrétaire